

Opérateur de vidéoprotection

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance en interne et en externe d'un poste d'opérateur de vidéoprotection au sein de Direction Municipale de la Sécurité Publique (Centre de Supervision Urbaine).

POSITION DANS L'ORGANISATION :

Rattachement hiérarchique :

- Responsable du Centre de Supervision Urbaine (C.S.U.),
- Directeur municipal de la Sécurité Publique.

PROFIL : Poste relevant d'un des cadres d'emplois de catégorie C de la fonction publique territoriale.

MISSIONS :

Vidéoprotection :

Contrôle permanent sur les écrans de vidéoprotection :

- Repérer sur écran des événements significatifs,
- Traiter les informations et les relayer vers les services compétents,
- Assurer la sécurité des personnels en intervention par une veille visuelle permanente,
- Exploiter les enregistrements des caméras afin de rechercher les éléments utiles (réquisition des Officiers de Police Judiciaire) et rédaction des rapports relatifs aux constatations,
- Participer à la maintenance technique de premier niveau (vérification des masquages, des champs de visualisation, signalisation des pannes aux techniciens chargés de la maintenance),
- Contribuer au fonctionnement du CSU (gestion du contrôle d'accès au CSU, rédaction des écrits de service, application et transmission des consignes, compte rendu à la hiérarchie).

Alarmes :

Déclenchement des actions correspondantes aux alarmes :

- Effectuer les contre-appels,
- Faire intervenir la Police Municipale (levées de doute),
- Gérer les appels issus des dispositifs d'alerte pour travailleurs isolés (contre-appels, déclenchement des secours),

Contrôle d'accès parkings (en dehors des heures d'ouverture des régies des parkings) :

- Contrôler régulièrement les équipements : contrôle et traitement des anomalies du matériel d'accès aux parkings (levée des barrières, appel de l'astreinte...),
- Accueillir le public à l'interphone : information et assistance aux usagers.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Assiduité et sens de l'observation afin de détecter les situations nécessitant un déclenchement d'intervention,
- Intérêt pour les contacts et relations humaines (échanges et recueils d'informations),
- Capacité rédactionnelle (renseignement des écrits de service),
- Disponibilité,
- Discrétion et rigueur (respect du devoir de réserve impératif ainsi que des procédures et règles de confidentialité),
- Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, internet, intranet,

- logiciels spécifiques à l'activité du C.S.U.,
- Bonne gestion des situations de stress,
- Organisation et méthode,
- Faire montre de réactivité et d'initiative,
- Curiosité.

PARTICULARITES DU POSTE :

- Temps de travail : Poste à temps complet – horaires d'amplitude variable sur cycle de six semaines : 36h30 - 30h - 38h - 28h30 - 39h - 38h,
- Horaires de travail :
 - 1) Matin :
 - Lundi de 8h à 18h,
 - Mardi à vendredi de 7h à 14h,
 - 2) Après-midi :
 - Mardi à vendredi de 14h à 21h,
 - 3) Nuit :
 - Mercredi : de 20h à 4h30 (toutes les six semaines),
 - Jeudi au dimanche de 20h30 à 6h,
- Cas particulier du samedi : de 9h à 18h, toutes les six semaines,
- Toutes les six semaines en vacation « nuit », l'agent assure une astreinte téléphonique à son domicile (déport des appels vers un téléphone portable d'astreinte),
- L'agent peut être mobilisé, en dehors des horaires précités, en cas d'évènements exceptionnels nécessitant l'ouverture du C.S.U.,
- Au Centre de Supervision Urbaine, poste de travail dans un local clos, sans lumière naturelle,
- Pénibilité visuelle en raison de la surveillance en continue des écrans,
- Travail contraint, encadré par les textes, règlements et procédures applicables notamment en matière de vidéoprotection.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Franck Boyer, Responsable de la Police Municipale et du Centre de Supervision Urbaine au 02.54.08.34.38

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement" **avant le 31 août 2019.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.